



L'emplacement de la tour d'atomisation percé dans le plancher du premier étage du bâtiment.

IVR52\_20238500090NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
communication libre, reproduction soumise à autorisation